



LICENCE PROFESSIONNELLE OPTIQUE PROFESSIONNELLE

CARTE D'IDENTITÉ

- > Domaine : Sciences, Technologies, Santé
- > En formation initiale
- > [En formation continue](#)
- > En alternance
 - Contrat d'apprentissage
 - Contrat de professionnalisation
 - Mensuel : 2 à 3 semaines par mois en entreprise
- > Accessible en [Validation des Acquis \(VAE\)](#)
- > [Accessible aux personnes en situation de handicap](#)

- > [60 crédits ECTS](#)
- > 1 année
- > Brioux-sur-Boutonne/La Rochelle
- > En partenariat avec



 - de 1 mois pour accéder au 1er emploi

 100 % des diplômés sont en emploi
selon une étude réalisée 18 mois après obtention du diplôme

CANDIDATER

<https://www.univ-larochelle.fr/formation/admission-inscription-et-scolarité/candidatures-et-inscriptions/candidater-universite-la-rochelle/>

CONTACT

Site Sciences et Technologies
Avenue Michel Crépeau
17042 La Rochelle cedex 1
Téléphone : +33 (0)5 46 45 82 59
Web :
Courriel : contact_sciences@univ-lr.fr

OBJECTIFS

> Le mot du responsable

“ La licence professionnelle Optique professionnelle vous apportera des connaissances en optométrie (mesure de l'acuité visuelle, maîtriser le fonctionnement des instruments d'optiques de l'opticien), en contactologie (savoir proposer, conseiller et guider dans un choix de lentilles de contact, connaître les méthodes de détection et d'analyse) ou encore de répondre aux problématiques et à l'accompagnement de personnes ayant des critères de basse vision. Ces enseignements sont complétés par des techniques de commercialisation et de ressources humaines afin que vous puissiez, à l'issue de la formation, vous insérer dans le monde professionnel. Vous pouvez aspirer à devenir opticien spécialisé en optométrie et contactologie en magasin d'optique par exemple.



Marc Jeannin

✓ ADMISSION

> Votre profil

Vous êtes titulaire d'un Bac+2 : diplôme national validant deux années d'études supérieures dans un domaine de formation compatible (Bac +2 scientifique, notamment en optique...)

> Comment candidater ?

La sélection des candidats est réalisée sur dossier.

Vous souhaitez [candidater en Licence professionnelle](#)

Les dossiers sont examinés par l'équipe pédagogique qui convoque les candidats dont les dossiers ont été favorablement sélectionnés à un entretien. Lors de l'entretien, les candidats exposent leur motivation.

Alternance : l'accès à la licence professionnelle en alternance n'est définitivement acquis que lorsque vous atteste de la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Il vous est conseillé de débiter votre recherche de structure d'accueil dès le mois de mars et d'informer le Pôle alternance (05.16.49.65.65 ou alternance@univ-lr.fr) de l'avancement de vos démarches.

📄 PROGRAMME

● obligatoire ■ à choix

> Basse vision - Sciences de la vie

● Anatomie

Volume horaire
10h (10h cours magistraux)

1 crédit ECTS
Code de l'EC
557-0-51

● Basse vision

Volume horaire
42h 30min (22h 30min cours magistraux - 20h travaux pratiques)

3 crédits ECTS
Code de l'EC
557-0-53

● Neurophysiologie - pharmacopée

Volume horaire
20h (20h cours magistraux)

2 crédits ECTS
Code de l'EC
557-0-52

> Contactologie 1

● Lentilles souples

Volume horaire
66h 30min (22h 30min cours magistraux - 12h travaux dirigés - 32h travaux pratiques)

5 crédits ECTS
Code de l'EC
557-0-31

> Contactologie 2

- **Chimie des matériaux pour l'optique et vieillissement**

Volume horaire 17h 30min (13h 30min cours magistraux - 4h travaux pratiques)
1 crédit ECTS
Code de l'EC 557-0-42

- **Lentilles rigides et techniques**

Volume horaire 55h (16h 30min cours magistraux - 10h 30min travaux dirigés - 28h travaux pratiques)
5 crédits ECTS
Code de l'EC 557-0-41

> **Expérience professionnelle**

- **Missions en entreprise (Alternants)**

12 crédits ECTS
Code de l'EC 557-0-92

- **Stage (12 semaines) (Initial)**

12 crédits ECTS
Code de l'EC 557-0-91-STAG

> **Formation générale**

- **LV1 Anglais**

Langue d'enseignement anglais - français
Volume horaire 24h (24h travaux dirigés)
3 crédits ECTS
Code de l'EC 557-0-01

- **Outils numériques pour l'optique**

Volume horaire 24h (24h travaux pratiques)
1 crédit ECTS
Code de l'EC 557-0-02

> **Optique de base**

- **Instrumentations**

Volume horaire 19h 30min (19h 30min cours magistraux)
2 crédits ECTS
Code de l'EC 557-0-62

- **Optique**

Volume horaire 34h (24h cours magistraux - 4h travaux dirigés - 6h travaux pratiques)
3 crédits ECTS
Code de l'EC 557-0-61

> Optométrie 1

● Réfraction objective

Volume horaire
25h (4h 30min cours magistraux - 7h 30min travaux dirigés - 13h travaux pratiques)
2 crédits ECTS
Code de l'EC
557-0-12

● Réfraction subjective

Volume horaire
20h (6h cours magistraux - 14h travaux pratiques)
1 crédit ECTS
Code de l'EC
557-0-13

● Tests préliminaires

Volume horaire
20h 30min (10h 30min cours magistraux - 10h travaux pratiques)
1 crédit ECTS
Code de l'EC
557-0-11

> Optométrie 2

● Pathologies

Volume horaire
15h (15h cours magistraux)
1 crédit ECTS
Code de l'EC
557-0-23

● Problèmes accomodatifs

Volume horaire
20h (20h travaux pratiques)
1 crédit ECTS
Code de l'EC
557-0-22

● Vision binoculaire

Volume horaire
32h 30min (10h 30min cours magistraux - 22h travaux pratiques)
2 crédits ECTS
Code de l'EC
557-0-21

> Projet tuteuré

■ Projet tuteuré (Alternants)

10 crédits ECTS
Code de l'EC
557-0-82

■ Projet tuteuré (Initial)

10 crédits ECTS
Code de l'EC
557-0-81

> Techniques de commercialisation et ressources humaines

• Techniques de commercialisation et ressources humaines

Volume horaire
50h 30min (10h 30min cours magistraux - 30h travaux dirigés - 10h travaux pratiques)
4 crédits ECTS
Code de l'EC
557-0-71

> Règlements et programmes

 Calendrier alternance https://formations.univ-larochelle.fr/IMG/pdf/calendrier-alternance-lpoptiquepro_23-24.pdf

ET APRÈS

> Poursuite d'études

La licence professionnelle a pour vocation une insertion professionnelle directe.

> Secteurs d'activité

- Commerce, distribution
- Santé, paramédical

> Métiers

Opticien spécialisé en contactologie et en basse vision
Responsable technico-commercial
Assistant dans un cabinet d'ophtalmologiste ou en centre basse vision
Métiers de la production des appareillages et des verres

Informations présentées sous réserve de modifications

fichier généré le 4 mars 2024 11h40min